

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2011

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absent excusé : Philippe Vuillemin

Christelle Garcia est nommée secrétaire de séance.

Le Maire, Jean-Louis Jeannin, ouvre la séance à 20h45.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 18 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **1. Décisions modificatives**

### Budget forêt :

Augmentation du compte 6522 (Dépense) reversement vers budget communal de 10 000 €  
(Pris sur le suréquilibre de fonctionnement)

### Budget communal :

Augmentation du compte 7551 (Recette) reversement du budget forêt de 10 000 €  
Augmentation du compte 023 (Dépense) virement à la section investissement de 10 000 €  
Augmentation du compte 021 (Recette) virement de la section fonctionnement de 10 000 €  
Ouverture de crédit au compte 2111 (Dépense) terrains nus de 10 000 €

## **2. Modification statutaire de la CCVA**

Suite à la modification de la localisation des locaux administratifs de la CCVA, il est nécessaire d'engager une modification statutaire afin de régulariser la situation.

L'article 3 des statuts intitulé « Sièges » est aujourd'hui le suivant :

« *Le siège de la Communauté de Communes est fixé à Laissey, 2 rue Elysée Bost (25820)* »

Il est proposé de modifier l'article 3 des statuts de la CCVA comme suit :

« *Le siège de la Communauté de Communes est fixé à Roulans, 8 bis rue des Aloses (25640)* »

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents cette modification statutaire.

## **3. Terrains communaux : modification du tarif du terrain d'aisance**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de fixer le prix de vente du terrain d'aisance à 12 €/m<sup>2</sup>.

## **4. Indemnité d'Administration et de Technicité**

Elle se base sur un montant de référence multiplié par un taux de 1 à 8 pouvant varier selon la valeur professionnelle. Le coefficient actuel est de 1,5 et le montant de référence est fourni par le Centre de Gestion :

- 464,29 € pour les adjoints techniques de 1<sup>ère</sup> classe (Christophe Journot) et les adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe (Delphine Poniard)
- 449,30 € pour les adjoints administratifs de 2<sup>ème</sup> classe (Claudine Vermot-Desroches)

Le montant brut se calcule au prorata du temps de travail.

	Coefficient 1,5		Coefficient 1,6		Coefficient 1,7		Coefficient 1,8	
	Mt brut versé	Charges patronales						
<b>Titulaires</b>		5 %		5 %		5 %		5 %
Christophe	696.44 €	34.82 €	742.86 €	37.14 €	789.29 €	39.46 €	835.72 €	41.79 €
Delphine	596.94 €	29.85 €	636.74 €	31.84 €	676.54 €	33.83 €	716.33 €	35.82 €
<b>Contractuelle</b>		43,04 %		43,04 %		43,04 %		43,04 %
Claudine	255.13 €	109.81 €	272.14 €	117.13 €	289.15 €	124.45 €	306.16 €	131.77 €
<b>Montant supporté par la commune</b>	<b>1 722.99 €</b>		<b>1 837.85 €</b>		<b>1 952.72 €</b>		<b>2 067.59 €</b>	

Le Conseil municipal fixe le coefficient pour 2012 à 1,6 (Pour : 6, contre : 0, abstentions : 8).

## 5. Subventions 2012 aux associations

Organismes	Sommes versées en 2011	Prévisions 2012
ADAPEI	60.00 €	60.00 €
A.D.M.R.	60.00 €	60.00 €
Anciens combattants de Bouclans	60.00 €	60.00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	60.00 €	60.00 €
Amicale des parents d'élèves	255.00 €	255.00 €
Andernach	200.00 €	200.00 €
Pupilles PEP	60.00 €	60.00 €
Association des donneurs de sang	60.00 €	60.00 €
Club du 3 <sup>ème</sup> âge	60.00 €	60.00 €
Comice Agricole du plateau	60.00 €	60.00 €
Croix Rouge Française	60.00 €	60.00 €
Espérance sportive de Naisey les Granges	250.00 €	250.00 €
Foyer socio-éducatif de Saône (collège) *	351.90 €	384.00 €
Lutte contre le cancer	60.00 €	60.00 €
Prévention routière	60.00 €	60.00 €
Coop. scolaire école Naisey (voyage découverte) *	490.00 €	
Téléthon	60.00 €	60.00 €
URFOL (écran mobile)	500.00 €	500.00 €
Bibliothèque municipale	Rien en 2010 et 2011 achat étagère (540 € HT)	200.00 €
Accro'Gym		100.00 €
Divers		500.00 €
<b>Total</b>	<b>2 766.90 €</b>	<b>3 109.00 €</b>

\* en fonction du nombre d'élèves

Les subventions seront versées aux associations du village sur présentation de leur bilan financier.

## 6. Surtaxe d'assainissement

Afin de réduire le déficit du budget assainissement, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'augmenter la surtaxe d'assainissement de 0,80 à 0,90 €/m<sup>3</sup>.

## 7. Questions diverses

- Différents devis pour l'achat d'une épareuse ont été présentés par Pascal Mathey.
- Sur demande de l'Espérance Sportive de Naisey, une rencontre aura lieu avec les membres de la commission association.
- Rencontres ados : de nouvelles dates seront fixées en début d'année 2012 avec Mélanie Jacquinot.
- Date à retenir :

Vendredi 10 février 2012

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h00.

Le Maire,  
Jean-Louis Jeannin

La secrétaire de séance,  
Christelle Garcia